



CONSEIL GENERAL DES ALPES-MARITIMES

Paul CUTURELLO

*Président du groupe
Socialiste et Apparentés*

Monsieur Eric CIOTTI

Président du Conseil Général
des Alpes-Maritimes
BP 3007
06201 NICE Cedex 3

Nice, le 22 juin 2010

Monsieur le Président,

Notre groupe a été alerté par les associations œuvrant dans le secteur social.

Qu'il s'agisse de la Fondation PSP-ACTES, des Associations Montjoye, ALC, ADS, elles sont toutes confrontées à une réduction drastique de leurs moyens de la part du Conseil Général. Pour le moment, 150 postes seraient menacés.

Notre mission n'est pas de nous substituer aux organisations syndicales. Mais il nous appartient de vous alerter sur les erreurs fatales qui risquent d'être commises en matière de prévention.

Nous apprenons que, sans que notre Assemblée n'ait eu à se prononcer, vous avez prévu un recentrage des secteurs de Prévention Spécialisée sur les collèges en vue de lutter contre l'absentéisme scolaire. Le Schéma de l'enfance voté le 29 octobre 2009 ne prévoit en aucun cas une telle réorganisation.

Cette mesure nous étonne, au regard des résultats fournis par l'Inspection d'Académie à l'occasion du CDEN du 22 juin. En effet, le taux d'absentéisme dans les collèges du département de septembre 2009 à mars 2010 (derniers chiffres connus) s'établit à 3.4 %, taux réduit à 1.3 % après 1^{er} avertissement officiel de l'IA adressé aux familles concernées.

Si les chiffres de notre département s'inscrivent peu ou prou dans la moyenne nationale, il est difficile de comprendre un tel recadrage de notre politique d'Aide Sociale à l'Enfance.

La réorganisation radicale de la mission des personnels de la prévention spécialisée dépendant du Conseil Général que vous envisagez de mettre en œuvre ne repose en effet sur aucune réelle justification, sauf à y voir un nouveau moyen de réaliser de nouvelles coupes budgétaires.

De plus, les services de prévention spécialisée ne se reconnaissent pas dans la nouvelle définition des missions que vous souhaitez imposer et qui risque de remettre en question l'essentiel de leur travail construit sur des principes essentiels garantissant, entre autres, le respect de l'anonymat des familles.

Nous ne pouvons imaginer que cette réorganisation serait une anticipation de la proposition de loi sur l'absentéisme scolaire dont vous êtes le premier signataire.

Nous voulons croire que la population la plus fragile de notre département ne servira en aucune manière de terrain d'expérimentation d'une politique uniquement tournée vers la répression au détriment de la prévention.

Je vous remercie de bien vouloir apporter à notre assemblée, lors de la prochaine session du 28 juin les précisions qui s'imposent et d'accéder à la demande d'audience que vous ont adressée les représentants des organisations syndicales du secteur.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Paul Cuturello', with a stylized flourish at the end.

Paul CUTURELLO